

CHARGE DE MISSION MOBILITE DURABLE H/F

(Cadre d'emplois des techniciens territoriaux – Contrat de 3 ans à temps complet)

Pôle : Aménagement | Direction : Mobilité
Rattachement hiérarchique : Directeur de la Mobilité

Située dans le Département du Pas-de-Calais, la CAPSO (53 communes, 105 000 habitants, 600 agents) est une agglomération qui s'étend sur un large territoire de Saint-Omer à Fauquembergues, en passant par les secteurs de la Morinie et d'Aire-sur-La-Lys. Le Pays de Saint-Omer dispose de tous les arguments pour répondre aux aspirations de ses habitants le projet de territoire défini pour la période 2021-2026 vient préciser des enjeux forts en termes d'attractivité et de proximité.

Au sein de l'agglomération, les services communautaires sont organisés autour de 8 pôles de compétences dont le pôle Aménagement, chargé de la gestion de l'urbanisme et renouvellement urbain, de l'habitat et de la mobilité.

La Communauté d'Agglomération du pays de Saint-Omer (CAPSO) est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) et à ce titre, développe depuis de nombreuses années, des services de mobilité destinés aux habitants du territoire.

Forte d'un réseau de transport urbain, dont le pôle urbain représente 45 000 habitants environ (5 communes dont la ville -centre de Saint-Omer de 15 000 habitants) et d'un Transport à la Demande (TAD), répondant aux demandes des usagers ruraux désireux de circuler sur le territoire, la CAPSO a également renforcé son action pour le développement des mobilités actives, par le biais d'une stratégie « vélo ». Cette démarche s'inscrit dans les objectifs du PCAET et du projet de territoire 2021-2026 et constituera un volet important du futur Plan de Mobilité.

Lauréate des appels à projet TENMOD et AVELO 2, en cohérence avec sa stratégie globale de mobilité, la CAPSO est donc à la recherche d'un(e) chargé(e) de projet « mobilité active » qui sera en charge de l'élaboration et de la déclinaison de ce plan global en faveur de la mobilité « durable » sur le territoire.

Ainsi, en qualité de chargé de mission "Mobilité Durable", vous concevez et mettez en place un panel de services nouveaux et complémentaires, en appui d'une stratégie d'aménagement cyclable du territoire et de promotion de la mobilité active, pour les déplacements, qu'ils soient quotidiens ou à destination des touristes.

Missions

- Coordonner l'élaboration du plan de mobilité de la CAPSO et animer la démarche, en lien avec les autres services de la CAPSO
- Lancer les différentes études nécessaires à l'élaboration du plan, en lien également avec l'Agence d'Urbanisme qui accompagne la CAPSO sur ces démarches de planification.

- En lien avec le directeur, travailler en transversalité avec les services du Guichet Unique de l'Habitat (élaboration d'un Programme Local de l'Habitat en cours) et la Direction Urbanisme (élaboration d'un PLUi à venir).
- Suivre, compléter et mettre en œuvre le plan « vélo » communautaire, tant sur les aspects services, aménagements et communication/sensibilisation. A partir des réflexions déjà engagées avec les communes, il s'agit dans un premier temps de définir le schéma cyclable d'agglomération et d'envisager ensuite sa réalisation en lien avec les possibilités offertes par le Plan Pluriannuel d'Investissement communautaire 2021-2026. Il sera le référent pour les actions, les services et les animations à développer en faveur du vélo.
- Mettre en place le schéma de mobilité rurale, qui consiste à apporter des services de mobilité complémentaires dans les secteurs ruraux où les besoins en la matière sont plus importants. Une des actions identifiées est notamment le déploiement de stations de mobilité au niveau des pôles territoriaux (regroupant plusieurs services complémentaires : autopartage, location vélo, covoiturage...).
- Proposition d'innovations

Activités

- Suivi des études : enquêtes internes, AMO, rédaction de bilan et présentation
- Rédaction du Plan de Mobilité de la CAPSO en respect des prérogatives de l'Etat (Diagnostic, enjeux, plan d'actions...), en lien avec les services de la CAPSO et l'Agence d'Urbanisme.
- Organisation de la méthodologie, des réunions (préparation des supports, compte-rendu), du comité des partenaires...Lancement des études nécessaires le cas échéant.
- Suivi des chantiers d'installation des stations de mobilité : définition d'une charte d'aménagement, suivi du déploiement des services...
- Lancement et suivi des études pré-opérationnelles (pour la validation des itinéraires, des aménagements, des couts prévisionnels, la définition d'un référentiel des aménagements cyclables, une signalétique commune...) et opérationnelles pour les itinéraires cyclables d'intérêt communautaires : rédaction des DCE, recherche de financements, suivi des réalisations...
- Mise en place d'outils de suivi du déploiement du plan vélo et des financements,
- Participation au suivi des conventions avec les acteurs locaux de la mobilité durable : Défi Mobilité (prévoir la montée en charge du service de location vélo longue durée : échange avec le gestionnaire, proposition de matériel et suivi), ADAV.
- En partenariat avec le Département, suivi de la construction de l'Eurovéloroute N°5 sur le territoire de la CAPSO
- Mise en œuvre de services numériques innovants dans le but de développer et faciliter la pratique du vélo sur le territoire,
- Suivi du plan arceau vélo : sollicitation des partenaires, rencontre terrain, suivi du chantier et maintenance du matériel
- Animation et communication : participation au temps forts vélo, actions auprès du jeune public...
- Accueil téléphonique et physique du public

Moyens techniques

- Outil informatique avec logiciels bureautiques
- Téléphone
- Véhicule de service

Relations fonctionnelles

- Internes : Relation avec les Pôles Aménagement, Technique et Territoriaux
- Externes : Relation avec les communes, les partenaires (Agence d'Urbanisme..), les usagers, les établissements scolaires, l'éducation nationale

Conditions d'exercice

- Travail en bureau
- Déplacement à l'extérieur (réunion, terrain)
- Horaires réguliers, présence lors des évènements en lien avec la mission
- Poste télétravaillable

Autonomie et responsabilités

- Autonomie en organisation du travail
- Adaptabilité dans le travail
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité

Savoirs

- Connaissance des documents stratégiques en matière de mobilité (Plan de mobilité)
- Maîtrise de la gestion de projet
- Connaissance des règles de la commande publique
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des communes de la CAPSO
- Connaissance en informatique (Word, Excel, Access, Publisher)

Savoir-faire

- Capacité à élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur mobilité active
- Organisation et animation de réunions
- Capacités d'analyse et rédactionnelles (élaboration de documents stratégiques)

Savoir-être

- Sens du travail en équipe, travail en transversalité
- Sens du contact et de l'écoute
- Diplomatie
- Esprit de synthèse
- Sens de l'organisation et de la rigueur
- Sens du relationnel et de la communication
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'initiative

Actions sociales proposées par la collectivité :

- Régime indemnitaire et équivalent 13ème mois (versé en deux fois)
- Protocole temps de travail proposant un système de JRTT
- Participation financière au contrat collectif de prévoyance
- Participation financière en cas de mutuelle labellisée
- Titres restaurant (valeur faciale de 6 euros avec 60% pris en charge par la Collectivité)
- Compte-Epargne Temps
- Comité National d'Action Sociale
- Amicale du personnel
- ...

A pourvoir dès que possible

Merci d'adresser avant le 12 Août 2022 votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum-vitae à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – 2 rue Albert Camus – CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX ou à l'adresse mail suivante : offredemploi@ca-pso.fr